



Analyse VOX Février 2025

Complément d'enquête et analyse
à propos de la votation populaire suisse du 9 février 2025

Équipe du projet

Lukas Golder : Co-directeur

Tobias Keller : Directeur de projet et Teamleader Data Analytics

Corina Schena : Directrice de projet

Sara Rellstab: Data Scientist

Jenny Roberts: Junior Data Scientist

Margret Tschanz : Collaboratrice de projet / Administration

Roland Rey : Collaborateur de projet / Administration

Table des matières

1	LES CONSTATS FONDAMENTAUX.....	4
2	LA PARTICIPATION.....	6
3	LA FORMATION DE L'OPINION.....	10
3.1	L'importance du projet.....	10
3.2	Les difficultés de compréhension et le moment de la décision.....	11
3.3	L'acquisition d'information.....	11
4	INITIATIVE POUR LA RESPONSABILITÉ ENVIRONNEMENTALE.....	14
4.1	La situation de départ, projet et recommandations.....	14
4.2	La décision de vote selon des paramètres politiques et sociaux.....	15
4.3	Les motifs.....	18
4.4	La résonance des arguments de la votation.....	21
5	ANNEXE.....	24
5.1	Rapport technique.....	24
5.2	A propos de l'étude.....	28
5.3	L'équipe de gfs.bern.....	30

1 Les constats fondamentaux

Le 9 février 2025, les titulaires du droit de vote ont voté au sujet de l'initiative des Jeunes Verts pour la responsabilité environnementale. Tandis que les sympathisants-es des Verts votaient presque en bloc en faveur de l'initiative, et que celles et ceux du PS faisaient majoritairement de même, elle a été moins bien accueillie par les sympathisants-es des partis situés au milieu de l'échiquier politique, et de facto rejetée par les sympathisants-es du PLR et de l'UDC. En pareille situation, l'initiative n'avait aucune chance. Dans l'ensemble s'est manifesté, aussi, un fossé clair entre la gauche et la droite, sachant que les deux camps ont réussi à mobiliser presque aussi intensément chacun – en particulier chez les sympathisant-es du PLR et des Verts. Comme motifs du Non avaient été citées surtout la radicalité de l'initiative ainsi que la crainte de conséquences négatives pour la Suisse en tant que site économique. Bien que beaucoup d'adversaires reconnaissent aussi la nécessité d'agir dans le domaine environnemental, pour ces personnes ont prévalu les réflexions sur le coût de la vie, sur le développement économique ainsi que sur la restriction du niveau de vie auquel elles sont habituées. C'est ce que prouvent les résultats de l'enquête menée auprès de 3'437 titulaires du droit de vote lors de l'analyse VOX de février 2025. L'étude a été réalisée par le gfs.bern et financée par la Chancellerie fédérale.

Les problèmes environnementaux sont reconnus, mais les risques pour l'économie et l'évolution des prix pèsent plus lourd

Initiative pour la responsabilité environnementale

L'initiative populaire « Pour une économie responsable respectant les limites planétaires (Initiative pour la responsabilité environnementale) » exigeait que la consommation de ressources et l'émission de polluants par l'économie suisse soient uniquement d'un niveau garantissant que les bases naturelles de la vie sont conservées. En l'espace de dix ans, des mesures appropriées devraient être mises en place pour atteindre cet objectif. Le Conseil fédéral et le Parlement s'étaient prononcés contre ce projet car ils craignaient une augmentation du coût de la vie, des restrictions du niveau de vie habituel ainsi qu'un affaiblissement de la Suisse en tant que site économique. Dans le sillage de la recommandation du Conseil fédéral et du Parlement, l'électorat suisse a rejeté cette initiative le 9 février 2025 avec une part de « Oui » de 30,3 %.

Dans le camp de gauche, l'Initiative pour la responsabilité environnementale a reçu une approbation majoritaire, mais elle n'était pas parvenue à convaincre au centre et à droite de l'éventail politique. La forte mobilisation de personnes « complètement à droite », qui rejetaient majoritairement le projet, a contribué à la faible part de « Oui » au niveau national. La conscience écologique a été un autre facteur important dans la décision de vote. Les personnes qui accordent plus d'importance à la protection de l'environnement qu'à la prospérité économique ont clairement voté en faveur de l'initiative, tandis que celles qui jugent cette prospérité prioritaire ont été une vaste majorité à rejeter l'initiative. La confiance envers les associations écologiques et les activistes pour le climat a elle aussi joué un rôle : les titulaires du droit de vote ayant une confiance très élevée dans ces

acteurs ont clairement accepté l'initiative. Inversement, les personnes qui font (très) fortement confiance à la science ont majoritairement voté contre l'initiative.

Les principaux motifs du « Non » ont visé la mise en œuvre de l'initiative. Les votants-es en faveur du « Non » ont argumenté que l'initiative était trop extrême ou absolument impossible à appliquer. De même, un nombre relativement élevé d'adversaires de l'initiative a craint des conséquences économiques négatives. L'électorat a cependant reconnu la pression exercée par le problème dans le domaine de l'environnement, ce qui se manifeste entre autres par le fait que certains arguments pour l'initiative ont obtenu des taux d'approbation supérieurs aux arguments contre l'initiative. Bien que de nombreux votants-es en faveur du « Non » estiment que la destruction de l'environnement se manifeste dès aujourd'hui sous la forme d'événements météorologiques extrêmes et que les grandes entreprises devraient assumer plus de responsabilité pour leurs influences négatives sur l'environnement, ces mêmes personnes, au moment de juger l'Initiative pour la responsabilité environnementale, ont accordé plus de poids aux réflexions sur le développement économique et sur le coût de la vie.

Bas niveau de participation avec une mobilisation des personnes complètement à droite supérieure à la moyenne

La participation

Comparé sur le long terme, le taux de participation à la votation du 9 février 2025 a été faible (38 %).

Ce sont les personnes se considérant complètement à droite qui ont le plus fréquemment participé à la votation. Par contre, la mobilisation a été faible au centre de l'échiquier politique. Les titulaires du droit de vote ont jugé l'Initiative pour la responsabilité environnementale, unique projet à avoir été soumis au scrutin ce jour-là, d'une importance moyenne. La majorité des personnes ont jugé que le projet était facile à comprendre, et l'opinion s'était formée en très grande partie avant le début de la campagne pour la votation.

Les projets mis aux votations

Le 9 février 2025, il a été demandé à l'électorat suisse de voter à propos d'un projet : l'Initiative pour la responsabilité environnementale.

2 La participation

Le 9 février 2025, les titulaires du droit de vote suisses ont voté sur le projet suivant :

1. Initiative populaire « Pour une économie responsable respectant les limites planétaires (initiative pour la responsabilité environnementale) »

La participation à la votation s'est chiffrée à 38,1 %.¹

La nouvelle législature avait commencé en mars 2024 avec un dimanche de votations qui avait vu la participation (plus de 58 %) dépasser la moyenne ; au fil de l'année 2024, cette participation s'était stabilisée autour de 45 %. Comparé à 2024, la participation au premier rendez-vous de votation en 2025 s'avère nettement inférieure.

Le tableau 1 représente la participation estimée aux votations, à l'aide de quelques paramètres sociodémographiques sélectionnés. Les jeunes participent dans une large mesure en fonction de l'intérêt qu'ils portent aux projets, tandis que les hommes plus âgés considèrent encore la participation comme un devoir civique. Cela continue d'expliquer les fortes différences par âges. Entre les sexes, les différences de participation sont minimes. Les hommes et les femmes à partir de 65 ans ont participé nettement au-dessus de la moyenne (respectivement 52 % et 59 %). La participation aux votations a été nettement inférieure à la moyenne dans la tranche d'âges des 18 à 39 ans chez les hommes (26 %) et les femmes (28 %). Tandis que la participation chez les hommes augmente de façon presque linéaire avec l'âge, cette augmentation n'est clairement pas reconnaissable chez les femmes qu'à partir de 60 ans.

Comme d'habitude, le fait d'avoir reçu une formation universitaire favorise la participation systématique, indépendamment de l'intérêt porté aux différents projets.

¹ [Lien vers bfs.admin.ch](https://bfs.admin.ch)

Tableau 1 : Participation estimée selon des paramètres sociodémographiques (en pourcentage des titulaires du droit de vote)

Paramètres	Participation aux votations (%) (pondérée)	N	V de Cramér / Erreur type
Total	38,1	3377	
Âge			V=0,22***
18-29 ans	27	464	± 4
30-39 ans	27	453	± 4,1
40-49 ans	32	568	± 3,8
50-59 ans	35	635	± 3,7
60-69 ans	46	615	± 3,9
70 ans et plus	56	642	± 3,8
Sexe			V=0,02
Hommes	39	1594	± 2,4
Femmes	37	1783	± 2,2
Sexe et âge			V=0,23***
Femmes / 18-39	28	492	± 4
Hommes / 18-39	26	425	± 4,2
Femmes / 40-65	34	805	± 3,3
Hommes / 40-65	36	730	± 3,5
Femmes / 65+	52	486	± 4,4
Hommes / 65+	59	439	± 4,6
Niveau de formation			V=0,1***
sans niveau de formation postobligatoire	29	373	± 4,6
Formation professionnelle de base/Apprentissage professionnel	36	1134	± 2,8
Maturité/Formation professionnelle supérieure	42	837	± 3,3
École technique/Université/EPF/Doctorat	44	891	± 3,3
Revenus du foyer			V=0,1***
Jusqu'à 3'000 CHF	26	183	± 6,4
3'000-5'000 CHF	34	389	± 4,7
5'000-7'000 CHF	36	539	± 4,1
7'000-9'000 CHF	37	487	± 4,3
9'000-11'000 CHF	39	443	± 4,5
Plus de 11'000 CHF	45	780	± 3,5

Est indiqué respectivement le nombre non pondéré de personnes interrogées (n) dans chaque groupe paramétrique (niveau de confiance = 95 %).

Tests V de Cramér (de l'indépendance des variables, c.-à-d. $H_0 : V=0$) et erreurs types. *** = $p < 0,001$; ** = $p < 0,01$; * = $p < 0,05$.

L'orientation politique et le lien politique revêtent une plus grande importance, pour expliquer la mobilisation, que les contextes sociodémographiques des personnes interrogées (tableau 2).

A première vue, la mobilisation observée par camps politiques montre que les personnes situées au milieu de l'échiquier politique ont été nettement moins mobilisées que d'autres votants-es. Les personnes qui se disent « complètement à droite » ont été et de loin les plus fortement mobilisées (52 %). La mobilisation considérée selon la sympathie pour un parti permet de détecter une mobilisation renforcée d'une part chez les titulaires du droit de vote proches du PLR (51 %) et d'autre part chez les sympathisants-es des Verts (49 %). Chez les sympathisants-es des autres grands partis (UDC, Centre, PVL, PS), les taux de participations respectifs gravitent autour de 40 %. La mobilisation des personnes proches d'autres partis (35 %) et en particulier des personnes qui ne sympathisent avec aucun parti (22 %) est nettement plus faible. Il s'avère également qu'un intérêt accru pour la politique est allé de pair avec une participation plus probable aux votations. Les titulaires du droit de vote faisant énormément confiance au Conseil fédéral ont elles aussi participé plus fortement que la moyenne.

Tableau 2 : Participation selon des paramètres politiques (en pourcentage de l'électorat inscrit)

Paramètres	Participation aux votations (%) (pondérée)	N	V de Cramér / Erreur type
Total	38,1	3377	
Autoclassement gauche-droite (0-10)			$V=0,14^{***}$
Complètement à gauche (0-2)	45	359	$\pm 5,2$
A gauche (3,4)	42	583	± 4
Au centre (5)	32	853	$\pm 3,1$
A droite (6,7)	41	666	$\pm 3,7$
Complètement à droite (8-10)	52	490	$\pm 4,4$
Sympathie pour un parti			$V=0,16^{***}$
UDC	41	672	$\pm 3,7$
PLR	51	446	$\pm 4,6$
Le Centre	41	402	$\pm 4,8$
PVL	42	181	$\pm 7,2$
PS	40	543	$\pm 4,1$
Verts	49	199	± 7
Autre parti	35	213	$\pm 6,4$
Aucun	22	348	$\pm 4,4$

Paramètres	Participation aux votations (%) (pondérée)	N	V de Cramér / Erreur type
Intérêt politique			V=0,42***
Très intéressé-e	72	557	± 3,7
Plutôt intéressé-e	47	1633	± 2,4
Plutôt pas intéressé-e	19	900	± 2,6
Pas du tout intéressé-e	6	227	± 3,1
Confiance envers le Conseil fédéral			V=0,05
Très réduite à réduite (0-4)	36	554	± 4
Moyenne (5)	36	731	± 3,5
Élevée (6-7)	39	873	± 3,2
Très élevée (8-10)	42	1002	± 3,1

Comme dans de nombreuses autres votations jusqu'alors, une majorité de l'électorat qui n'a pas voté a indiqué avoir oublié de participer (35 %) ou avoir été empêchée (22 %). 15 % ont indiqué ne pas être parvenus à se décider. 10 % ont fondé leur non-participation sur le fait que les thèmes mis aux votations ne les intéressaient pas. 9 % supplémentaires ont trouvé les thèmes de votation trop compliqués. 6 % pensent que les votations n'apportent intrinsèquement aucun changement. D'autres motifs comme l'absence d'utilité de sa propre voix (6 %) et la non-participation, par principe, aux votations (5 %) ont été cités. Les motifs les moins fréquemment mentionnés ont été d'une part l'issue jugée claire d'avance de la votation (4 %) et d'autre part la méfiance envers les processus démocratiques (2 %).

Tableau 3 : Motifs de non-participation aux votations (en pourcentages de non-participants-es)

Motifs de non-participation	Part (%)	N
J'ai oublié de participer à la votation	35	494
J'ai été empêché-e	22	298
Je n'ai pas pu me décider	15	207
Les thèmes des votations ne m'intéressaient pas	10	126
Les thèmes des votations étaient trop compliqués	9	129
Je pense que les votations ne changent rien de toute façon	6	98
J'estime que de toute façon ma voix personnelle ne fera pas pencher la balance	6	71
Je ne participe jamais, par principe, aux votations	5	76
Je suis parti-e du principe que le résultat des votations était clair d'avance	4	64
Je me méfie des processus démocratiques	2	37
Ne sais pas / pas de réponse	6	89

La cohorte de non-participants se chiffre à 1399. Des indications multiples étaient possibles.

3 La formation de l’opinion

3.1 L’importance du projet

Les personnes interrogées ont été priées d’indiquer l’importance que le projet revêtait à leurs yeux (tableau 4). La note moyenne d’importance donnée à l’Initiative pour la responsabilité environnementale a été de 5,9 sur une échelle comprise entre 0 et 10. Du point de vue de l’électorat, le projet revêtait une importance moyenne.

Tableau 4 : Importance personnellement accordée au projet
(Parts de perception de l’importance, sous forme de pourcentage des votants-es en faveur du Oui ou du Non)

Niveau d’importance	Initiative pour la responsabilité environnementale	
	Votants-es en %	n
Très faible (0-1)	12	202
Faible (2-4)	18	338
Moyenne (5)	13	238
Élevée (6-8)	35	651
Très élevée (9-10)	22	384
Note moyenne (totale)	5.9	1813

Remarques : Entrent dans l’analyse uniquement les personnes qui ont voté soit Oui soit Non. Les réponses « ne sais pas » ou les refus de répondre n’ont pas été pris en compte. Résultats pondérés : En raison des arrondis, le total peut différer légèrement de 100 %.

3.2 Les difficultés de compréhension et le moment de la décision

Avec l’initiative pour la responsabilité environnementale, les difficultés de compréhension signalées ont été seulement minoritaires. Seulement 23 % ont indiqué avoir trouvé le projet plutôt difficile à comprendre, alors que 77 % des personnes l’ont jugé facile à comprendre.

Tableau 5 : Difficulté de compréhension (en % des votants-es)

Difficultés de compréhension	Initiative pour la responsabilité environnementale	
	Votants-es en %	n
Plutôt facile	77	1287
Plutôt difficile	23	410
N (total)		1697

Les personnes interrogées ont indiqué le moment où elles s’étaient décidées pour le « Oui » ou pour le « Non » (tableau 6). Dans le cas de l’initiative sur la responsabilité environnementale, 69 % ont indiqué avoir su dès le départ qu’elles voteraient « Oui » ou « Non ». 23 % se sont décidées pendant la campagne des votations et 8 % au dernier moment.

Tableau 6 : Moment de la décision (en % des votants-es)

Moment de la décision	Initiative pour la responsabilité environnementale	
	Votants-es en %	n
Décision claire dès le départ	69	1215
Décision prise pendant la campagne pour les votations	23	426
Décision prise au dernier moment	8	171
N (total)		1812

3.3 L’acquisition d’information

Le tableau des canaux d’information par lesquels les votants-es se sont informés-es sur le projet proposé à la votation est fondamentalement similaire à celui des votations antérieures (tableau 7). D’un côté est indiquée la part d’utilisateurs, de l’autre l’intensité (échelle : 1-10) avec laquelle ils se sont informés par le biais de ce média.

Les articles dans les journaux (85 %), la Bbrochure fédérale explicative (84 %) et les émissions télévisées sur les votations (73 %) ont été, en pourcentages les trois principaux canaux leur ayant permis de s’informer sur les projets. Avec des moyennes de 6,0 à

6,8, ces sources ont aussi été prises en compte plus intensément que la totalité des autres sources.

Les pages d'actualités sur Internet suivent avec une part d'utilisation d'environ les deux tiers (64 %). Elles sont talonnées par des émissions sur les votations à la radio et des journaux sur les votations ou des prospectus (60 %). Les courriers ou commentaires des lecteurs ainsi que les annonces dans les journaux ont encore été utilisés par plus de la moitié de l'électorat. Près de la moitié a utilisé respectivement des affiches dans la rue ou des sondages d'opinion.

Les commentaires sur les portails d'actualités en ligne, les messages sur le lieu de travail, des vidéoclips et des films sur Internet, les réseaux sociaux ainsi que l'application VoteInfo de la Confédération ont été utilisés par une minorité. Toutefois, l'intensité d'utilisation de l'application VoteInfo s'est avérée plus élevée que celle des autres médias (5,6).

Tableau 7 : Utilisation des médias (parts en % des votants-es)

Canaux d'information	Part d'utilisation en %	Intensité d'utilisation Valeur moyenne	Nombre d'indications (non pondérées)
Articles dans les journaux	85	6,4	1588
La Brochure fédérale explicative	84	6,8	1608
Émissions sur les votations à la télévision	73	6	1398
Pages d'actualités sur Internet	64	5,5	1202
Émissions sur les votations à la radio	60	5,4	1152
Journaux sur les votations ou dépliants	60	4,8	1127
Courrier des lecteurs dans les journaux ou commentaires des lecteurs dans les forums Internet	54	4,5	993
Annonces dans les journaux	51	4	937
Affiches dans la rue	50	3,5	909
Sondages d'opinion	47	4,2	862
Commentaires sur les portails d'actualité en ligne	41	4,4	771
Messages sur le lieu de travail	34	4,2	593
Films et clips vidéo sur Internet, sur YouTube par exemple	31	4,3	568
Réseaux sociaux comme Facebook, Twitter/X ou Instagram	30	4,3	550
Appli VoteInfo de la Confédération	29	5,6	544

Résultats pondérés. Remarques : La deuxième colonne (« Part d'utilisation en % ») indique la part de votants-es qui ont utilisé les canaux d'information respectifs. La troisième colonne (« Intensité d'utilisation ») informe en revanche sur l'intensité d'utilisation du média respectif (moyenne arithmétique de l'intensité d'utilisation, entre 1 et 10). A cette fin, seules les indications fournies par les utilisatrices et utilisateurs effectifs du média respectif ont été prises en compte. Le nombre d'indications se réfère également aux utilisateurs et utilisatrices du média respectif. Total : n = 1'919.

Pour l'ensemble des quatre projets, il n'y a pratiquement pas eu de corrélation entre l'utilisation fondamentale des médias et l'orientation du vote. Les titulaires du droit de vote qui s'informent exclusivement en ligne sur les thèmes politiques ont voté « Oui » à l'Initiative avec une fréquence nettement accrue comparé aux personnes qui ne s'informent que hors ligne ou de façon équilibrée en ligne et hors ligne.

Tableau 8 : Mode d'information politique (en % des votants-es)

Canaux de communication	Initiative pour la responsabilité environnementale		
	Votants-es en faveur du Oui en %	n	Erreur type
En ligne (via Internet)	44	340	± 5,3
Les deux à peu près à égalité	28	809	± 3,1
Hors ligne (presse imprimée, télévision ou radio)	27	644	± 3,4
N (total) / V de Cramér			V=0,14***

Résultats pondérés. Exemple de lecture : De toute les personnes qui ont indiqué « En ligne » comme canal de communication et qui ont voté au sujet de l'Initiative pour la responsabilité environnementale, 44 % ont voté Oui.

4 Initiative pour la responsabilité environnementale

4.1 La situation de départ, projet et recommandations

L'initiative populaire « Pour une économie responsable respectant les limites planétaires (initiative pour la responsabilité environnementale) » avait pris corps le 22 mars 2023 avec 105'940 signatures valides. Cette initiative des Jeunes Verts réclame que les activités économiques protègent les fondements de la vie en ne consommant pas plus d'énergie et de matières premières et en n'émettant pas plus de substances polluantes que nécessaires pour préserver les fondements naturels de la vie. Cela doit devenir possible au travers d'une transition économique : la pollution de l'environnement provoquée par la consommation ne doit pas dépasser les limites des contraintes supportables par la Terre, en prenant pour étalon la part de la population suisse dans la population mondiale. L'initiative veut atteindre cet objectif en l'espace de dix ans. Les mesures concrètes qu'il faudrait prendre pour y parvenir ne sont pas mentionnées explicitement dans le texte de l'initiative.

Le Conseil fédéral et le Parlement se sont prononcés contre l'initiative, sans élaborer de contre-proposition. La mise en œuvre de l'initiative aurait entraîné des augmentations de prix et des hausses du coût de la vie, ce qui ne serait pas compatible avec la compatibilité sociale exigée. En outre, des interdictions et règlements supplémentaires auraient affaibli la Suisse en tant que site économique. Pour pouvoir mettre le projet en œuvre dans le délai exigé, un renoncement radical et des restrictions massives du niveau de vie habituel auraient été nécessaires en Suisse. Au Conseil national, 133 parlementaires avaient voté « Non » et 61 Pour, plus une abstention. Le Conseil des Etats avait compté 31 voix « Non » et 11 voix « Oui ». Les grands partis situés au Centre et à Droite de l'échiquier politique avaient refusé l'initiative. Le PS et les Verts en revanche avaient pris le « Oui » pour mot d'ordre. En outre, l'initiative avait reçu le soutien de différentes organisations environnementales et ONG dont Greenpeace et ProNatura.

Le 9 février 2025, l'initiative pour la responsabilité environnementale a été refusée par un net pourcentage de voix « Non » (69,8 %). Le projet n'a obtenu de majorité dans aucun canton. C'est dans le canton Schwyz que le refus a été le plus prononcé avec 84,6 % de « Non ». C'est inversement dans le canton de Bâle-Ville que la part de « Oui » a été la plus élevée avec 45,3 % de « Oui ».

4.2 La décision de vote selon des paramètres politiques et sociaux

LES ATTITUDES POLITIQUES fournissent des réponses quant au vote négatif à l'initiative pour la responsabilité environnementale (tableau 9).

DANS L'ENSEMBLE, on constate des décisions fortement influencées par l'orientation politique et les opinions des personnes envers les questions d'environnement et d'économie. Cela se manifeste par exemple au niveau des **AUTOCLASSEMENTS POLITIQUES** sur l'axe Gauche-Droite, au niveau de la **SYMPATHIE POUR UN PARTI**, au niveau de la **CONFIANCE ENVERS DIFFÉRENTS ACTEURS POLITIQUES** et au niveau des **VALEURS PERSONNELLES**. Plus une personne se classe elle-même à Gauche et plus elle a eu tendance à voter en faveur du projet. En outre, les personnes qui sympathisent avec un parti de Gauche ont voté « Oui » avec une fréquence nettement accrue. Une forte confiance envers les activistes pour le climat ou les associations écologistes a elle aussi conduit à une approbation nettement plus forte, tandis qu'une forte confiance envers les associations économiques était corrélée avec une plus faible part de « Oui ».

Dans le **DETAIL** un très grand fossé apparaît entre les pôles politiques : 90 % des titulaires du droit de vote qui s'estiment « complètement à Gauche » ont voté « Oui ». En revanche, parmi les personnes qui se classent « complètement à Droite », on ne compte que 5 % de votants-es en faveur du « Oui ». Les titulaires du droit de vote orientés vers la Gauche ont majoritairement accepté l'initiative (56 % des votants-es en faveur du « Oui »), mais chez les personnes situées au Centre, l'acceptation a déjà très fortement baissé (21 %). Les sympathisants-es des Verts, dont les Jeunes Verts qui avaient lancé l'initiative, ont en majorité accepté le projet (94 %). Le niveau d'acceptation est des deux-tiers chez les sympathisants-es du PS. Chez les sympathisants-es d'autres partis, l'initiative n'a toutefois rencontré aucune majorité.

Une très grande ou grande **CONFIANCE** envers les activistes pour le climat (88 % et 68 %), ainsi qu'une très grande confiance envers les associations écologistes (77 %) ont également conduit à un haut niveau d'acceptation. Toutefois, moins de la moitié des personnes faisant hautement confiance aux associations écologistes ont voté en faveur de l'initiative (38 %). De même chez les personnes qui font très fortement ou fortement confiance à la science, le projet n'a pas atteint la majorité (41 % et 23 %). En outre le principe suivant s'applique : Puis la confiance envers les associations économiques est forte, plus le taux d'approbation de l'initiative a chuté. Un lien légèrement négatif se dessine également entre une (très) forte confiance envers le gouvernement et la part de « Oui » à l'initiative pour la responsabilité environnementale.

LES VALEURS PERSONNELLES peuvent également contribuer à expliquer le comportement de vote : Les personnes pour lesquelles la protection de l'environnement vaut plus que la prospérité économique ont plutôt voté « Oui » (75%). Celles qui privilégient la prospérité économique ou qui ont des valeurs partagées entre la protection de l'environnement et la prospérité ont plutôt voté clairement « Non » (respectivement 7 % et 17 %).

Tableau 9 : Comportement de vote selon des paramètres politiques (en pourcentage des personnes ayant effectivement voté)

Paramètres	Oui (en %) (pondéré)	n	V de Cramér / Erreur type
Total	30,2	1875	
Autoclassement gauche-droite (0-10)			V=0,62***
Complètement à gauche (0-2)	90	240	± 3,8
A gauche (3-4)	56	355	± 5,2
Au centre (5)	21	430	± 3,9
A droite (6-7)	9	396	± 2,8
Complètement à droite (8-10)	5	319	± 2,4
Sympathie pour un parti			V=0,66***
UDC	5	385	± 2,2
PLR	7	294	± 2,9
Le Centre	14	238	± 4,4
PVL	37	114	± 8,9
PS	67	337	± 5
Verts	94	136	± 4
Autre parti	45	109	± 9,4
Aucun	20	136	± 6,8
Confiance envers le Conseil fédéral			V=0,08*
Très réduite à réduite (0-4)	34	288	± 5,5
Moyenne (5)	34	393	± 4,7
Élevée (6-7)	32	503	± 4,1
Très élevée (8-10)	25	595	± 3,5
Confiance envers les associations économiques			V=0,33***
Très réduite à réduite (0-4)	48	717	± 3,7
Moyenne (5)	23	502	± 3,7
Élevée (6-7)	14	332	± 3,7
Très élevée (8-10)	11	161	± 4,9
Confiance envers la science			V=0,24***
Très réduite à réduite (0-4)	16	193	± 5,2
Moyenne (5)	15	230	± 4,6
Élevée (6-7)	23	395	± 4,2
Très élevée (8-10)	41	954	± 3,1
Confiance envers les associations écologistes			V=0,59***
Très réduite à réduite (0-4)	6	645	± 1,8

Paramètres	Oui (en %) (pondéré)	n	V de Cramér / Erreur type
Moyenne (5)	19	366	± 4
Élevée (6-7)	38	389	± 4,8
Très élevée (8-10)	77	386	± 4,2
Confiance envers les activistes pour le climat			V=0,62***
Très réduite à réduite (0-4)	10	1099	± 1,8
Moyenne (5)	44	276	± 5,9
Élevée (6-7)	68	226	± 6,1
Très élevée (8-10)	88	201	± 4,5
Valeurs personnelles : A) une Suisse où la protection de l'environnement est plus importante que la prospérité économique ou B) une Suisse où la prospérité économique est plus importante que la protection de l'environnement			V=0,61***
La protection de l'environnement est plus importante	75	529	± 3,7
Valeurs personnelles mitigées	17	798	± 2,6
La prospérité économique est plus importante	7	418	± 2,5

Les paramètres sociodémographiques énoncés (tableau 10) montrent plusieurs différences significatives, sachant que conformément au V de Cramér les personnes interrogées de moins de 40 ans ont eu plus tendance à voter pour l'initiative que les personnes titulaires du droit de vote plus âgées. La part de « Oui » diminue nettement avec la montée en **AGE**. Quant au paramètre **SEXE**, des différences claires apparaissent également. Certes aussi bien les hommes que les femmes ont majoritairement rejeté le projet, mais la part de « Oui » chez les femmes (35 %) a été nettement supérieure à celle des hommes (26 %). Les différences en fonction du **NIVEAU D'EDUCATION** sont elles aussi nettes : Un peu moins de la moitié des personnes qui détiennent une formation de niveau universitaire ont soutenu l'initiative pour la responsabilité environnementale (46 %), mais à peine un cinquième des titulaires du droit de vote détenant une formation professionnelle de base ont fait de même (19 %). Une décomposition en fonction du **REVENU** ne révèle aucune différence significative dans le comportement de vote.

Tableau 10 : Comportement de vote selon des paramètres sociodémographiques (en pourcentage des personnes ayant effectivement voté)

Paramètres	Oui (en %) (pondéré)	N	V de Cramér / Erreur type
Total	30,2	1875	
Âge			V=0,13**
18-29 ans	41	183	± 7,2
30-39 ans	40	189	± 7
40-49 ans	29	269	± 5,4
50-59 ans	31	340	± 4,9
60-69 ans	28	425	± 4,3
70 ans et plus	24	469	± 3,9
Sexe			V=0,09***
Homme	26	924	± 2,8
Femme	35	951	± 3
Niveau de formation			V=0,23***
Sans niveau de formation postobligatoire	30	168	± 7
Formation professionnelle de base/Apprentissage professionnel	19	601	± 3,1
Maturité/Formation professionnelle supérieure	28	495	± 4
École technique/Université/EPF/Doctorat	46	548	± 4,2
Revenus du foyer			V=0,06
Jusqu'à CHF 3000	37	80	± 10,7
CHF 3-5000	34	198	± 6,6
CHF 5-7000	36	296	± 5,5
CHF 7-9000	28	275	± 5,3
CHF 9-11 000	29	252	± 5,6
Plus de CHF 11 000	33	489	± 4,2

4.3 Les motifs

Les principaux motifs d'un « Oui » ou d'un « Non » ont été sondés au moyen d'une question ouverte. Les **MOTIFS DU OUI** (tableau 11) sont classables en trois catégories principales : « Protection de l'environnement » (resp. 99 % de tous les motifs principaux et 134 % de toutes les indications), « Urgence/nécessité » (resp. 21 % et 31 %) et « Opportunité pour la Suisse » (resp. 3 % et 5 %).

Les motifs tout autour du thème **PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT** ont été et de loin les plus fréquemment invoqués : Il s'est agi en premier lieu, dans ce domaine, du bien des générations futures (14 % de tous les motifs principaux indiqués, 20 % de toutes les indications), en second lieu d'une « façon de vivre responsable » (resp. 10 % et 17 %) et de lutter contre le changement climatique (resp. 14 % et 17 %). La deuxième catégorie se réfère à l'**URGENCE/NECESSITE** d'agir. Aussi bien l'argument selon lequel des mesures contre le changement climatique sont plus que tardives (3 % de tous les motifs principaux, 5 % de toutes les indications), que celui selon lequel ce que le monde politique entreprend ne suffit pas (resp. 2 % et 5 %) ou qu'agir plus tard engendre des coûts supplémentaires (resp. 1 % et 1 %) ont été indiqués par les votants-es en faveur du « Oui » comme motifs. En outre, quelques personnes ont indiqué que l'initiative est une **OPPORTUNITE POUR LA SUISSE** : Une acceptation de l'initiative permettrait à la Suisse d'assumer un rôle d'exemplarité (resp. 1 % et 2 %) ou stimulerait les innovations durables (resp. 0 % et 1 %).

Tableau 11 : Motifs de décision Pour (en % des votants-es en faveur du Oui)

Motifs	Principal motif		Toutes les indications	
	en %	n	en %	n
Protection de l'environnement	99	600	134	817
Pour les générations futures	14	82	20	119
Vivre de façon responsable	10	65	17	106
Combattre le changement climatique	14	81	17	100
Urgence/Nécessité	21	125	31	176
Mesures contre le changement climatique plus que tardives	3	23	5	30
Le monde politique n'agit pas assez	2	15	5	25
Agir plus tard engendre des coûts supplémentaires	1	3	1	5
Opportunité pour la Suisse	3	17	5	33
Rôle d'exemplarité	1	6	2	12
Stimuler les innovations durables	0	2	1	4
Aspects généraux	16	102	32	201
Autres	0	0	0	0
Recommandations	1	8	4	21
Réponses visiblement fausses / confusions	0	1	0	3
Ne sais pas/pas de réponse	20	131	77	501

Résultats pondérés. Les personnes interrogées ont fréquemment noté plus d'un motif et, indépendamment de ce fait, elles ont aussi toujours été priées d'indiquer d'autres motifs. Les deux dernières colonnes tiennent compte de tous les motifs indiqués par les personnes interrogées. Le total général est donc supérieur à 100 %.

Les **MOTIFS DU NON** peuvent être répartis en trois catégories principales sachant que la première a revêtu une particulière importance : « Mise en œuvre » (resp. 64 % de tous les motifs principaux et 75 % de toutes les indications), « Conséquences économiques » (resp. 21 % et 28 %) et « La politique climatique actuelle suffit » (resp. 11 % et 16 %).

Les votants-es en faveur du « Non » ont critiqué surtout la possible **MISE EN ŒUVRE** de ce référendum populaire. Les personnes qui ont voté contre l'initiative pour la responsabilité environnementale ont jugé sa mise en œuvre trop extrême (resp. 33 % de toutes les motifs principaux et 37 % de toutes les indications). Plusieurs personnes ont même craint que l'initiative soit impossible à mettre en œuvre (resp. 12 % et 15 %). De même, certaines personnes ont refusé le projet par crainte de nouvelles interdictions ou réglementations (resp. 6 % et 8 %). Un autre motif du « Non » a résidé dans les **CONSEQUENCES ECONOMIQUES** à en attendre. La crainte d'augmentations des prix (3 % de tous les motifs principaux indiqués, 4 % de toutes les indications), la crainte que le niveau de vie en Suisse soit menacé (resp. 2 % et 3 %) ainsi que celle de voir la compétitivité économique réduite (resp. 1 % et 1 %) entrent dans cette catégorie. Pour les votants-es en faveur du « Non », le troisième domaine **LA POLITIQUE CLIMATIQUE ACTUELLE SUFFIT** a figuré un peu moins au centre. L'argument le plus fréquemment cité à ce sujet a été que la Suisse, pays de

petite taille, ne peut pas influencer le changement climatique (resp. 4 % et 5 %). Cet argument est accompagné de l'opinion que d'autres pays doivent faire plus dans la lutte contre le changement climatique (resp. 3 % et 4 %).

Tableau 12 : Motifs de décision Contre (en % des votants-es en faveur du Non)

Motifs	Principal motif		Toutes les indications	
	en %	N	en %	n
Mise en œuvre	64	793	75	927
Trop extrême	33	411	37	452
Impossible à mettre en oeuvre	12	146	15	181
Crainte d'interdictions/de règlements	6	74	8	92
Conséquences économiques	21	254	28	339
Augmentations des prix	3	35	4	51
Menace pesant sur le niveau de vie	2	20	3	30
Diminution de la compétitivité	1	10	1	17
La politique climatique actuelle suffit	11	144	16	215
La Suisse, pays de petite taille, ne peut pas influencer le changement climatique	4	47	5	69
D'autres pays doivent faire plus	3	35	4	60
Aspects généraux	0	0	0	0
Autres	1	15	2	30
Recommandations	0	1	0	1
Réponses visiblement fausses / confusions	25	318	101	1282
Ne sais pas/pas de réponse	0	0	0	0

Résultats pondérés. Les personnes interrogées ont parfois noté plus d'un motif et indépendamment de ce fait elles ont aussi toujours été priées d'indiquer d'autres motifs. Les deux dernières colonnes tiennent compte de tous les motifs indiqués par les personnes interrogées. Le total général est donc supérieur à 100 %.

4.4 La résonance des arguments de la votation

Différents arguments Pour et Contre ont aussi été présentés aux votants-es pour recueillir leur jugement (tableau 13). Non seulement l'approbation ou le refus dans son ensemble mais aussi les arguments qui ont divisé les votants-es en faveur du « Oui » et les votants-es en faveur du « Non » ont été pertinents pour l'analyse de ces arguments. De grandes différences d'évaluation des arguments entre les deux camps sont des signes que ces arguments ont été particulièrement pertinents pour la décision.

Les décisions de vote ont été prises sur la base de contenus solidement fondés² : En moyenne 67 % des votants-es ont approuvé le contenu des arguments Pour ou Contre, et ont aussi voté conformément à leur propre attitude argumentative.

DANS L'ENSEMBLE, aussi bien les arguments Pour que ceux Contre ont convaincu une majorité respective de participants-es. Les arguments Pour ont été soutenus à la quasi-unanimité (91 % à 93 %) par les personnes approuvant l'initiative. Dans le camp adverse, les arguments Contre ont eux aussi été très soutenus, mais à une échelle toutefois un peu moins marquée (66 % – 80 %). Certains arguments Pour ont toutefois été majoritairement soutenus aussi dans le camp adverse respectif : Plus de 60 % des votants-es en faveur du « Non » se sont rangés aux arguments selon lesquels les conséquences de la surexploitation de la nature sont déjà visibles aujourd'hui (64 %), et que les grands groupes sacrifient l'environnement sur l'autel des bénéfices, raison pour laquelle il faudrait les obliger à répondre de leurs actes (61 %). Inversement, un peu moins de la moitié des votants-es en faveur du « Oui » a souscrit à l'argument Contre selon lequel une acceptation de l'initiative porterait massivement atteinte au niveau de vie habituel (44 %).

DANS LE DETAIL, les **ARGUMENTS POUR** sur les conséquences déjà visibles de la surexploitation des ressources naturelles ainsi que sur l'influence négative des grands groupes sur l'environnement ont convaincu la plupart des votants-es en faveur du « Oui » (93 % dans les deux cas). Dans le camp du « Non » aussi, ces deux arguments ont réuni de solides majorités (64 % et 61 %). En outre, 91 % des partisans-es se sont rangés à l'avis que la Suisse ne devrait pas seulement réduire la pollution de l'environnement à l'intérieur de ses frontières mais aussi assumer de la responsabilité pour les dommages écologiques provoqués à l'étranger. La plus grande différence entre les camps du « Oui » et du « Non » est visible concernant la pollution de l'environnement à l'étranger, sachant que presque la moitié des votants-es en faveur du « Non » a approuvé cet argument Pour (48 %). Les trois arguments en faveur de l'initiative ont reçu tous ensemble des taux d'approbation élevé de la part du total des titulaires du droit de vote (entre 61 % et 72 %).

Au niveau des trois **ARGUMENTS CONTRE**, c'est celui selon lequel la Suisse en tant que site économique pourrait être affaiblie par de nouvelles interdictions qui a le plus fortement polarisé : 80 % des votants en faveur du « Non » ont partagé cet avis. En revanche, cet argument a convaincu seulement 26 % des votants-es en faveur du « Oui ». Au total, 63 % des votants-es ont soutenu cet argument. L'argument selon lequel la mise en œuvre de l'initiative entraînerait une hausse du coût de la vie a reçu un taux d'approbation presque aussi élevé dans le camp du « Non » (78 %). 30 % des votants en faveur du « Oui » ont partagé cet avis. Une observation d'ensemble montre que 63 % des titulaires du droit de vote ont approuvé l'argument sur le coût de la vie, de façon analogue à largement tout autour de la Suisse en tant que site économique. Les deux tiers des adversaires ont au final été d'avis que l'initiative réduirait le niveau de vie en Suisse (66 %). Cet argument Contre a rencontré un écho approbateur auprès de relativement beaucoup de votants-es en faveur du « Oui » (44 %), et l'approbation d'ensemble s'est chiffrée à 58 %.

² [Lien vers l'article SPSR de Milic \(2015\)](#)

Tableau 13 : Total des arguments Pour et Contre, et parts de votants-es en faveur du Oui et du Non (en %)

Arguments Pour		D'accord	Pas d'accord	Ne sais pas / pas de réponse
Les conséquences de la surexploitation des ressources naturelles sont nettement visibles aujourd'hui déjà : Des épisodes météorologiques extrêmes dont les inondations et vagues de chaleur menacent notre avenir.	Total	72	21	7
	Votants-es en faveur du Oui	93	4	3
	Votants-es en faveur du Non	64	28	8
Les grands groupes sont à la chasse du profit sans restriction, souvent aux frais de notre environnement et de la société. Le moment est venu de placer les responsables de la destruction de l'environnement devant leurs obligations.	Total	71	23	7
	Votants-es en faveur du Oui	93	4	3
	Votants-es en faveur du Non	61	31	7
La Suisse doit non seulement réduire la pollution de l'environnement sur son territoire mais aussi assumer la responsabilité des dommages écologiques qu'elle provoque à l'étranger.	Total	61	33	7
	Votants-es en faveur du Oui	91	5	4
	Votants-es en faveur du Non	48	44	8
Arguments Contre				
L'initiative contraint au renoncement radical et à des restrictions massives du niveau de vie auquel les gens sont habitués en Suisse.	Total	58	32	9
	Votants-es en faveur du Oui	44	50	6
	Votants-es en faveur du Non	66	24	10
Il est risqué de grever l'économie suisse d'interdictions et de règlements supplémentaires, donc d'affaiblir la Suisse en tant que site économique.	Total	63	28	8
	Votants-es en faveur du Oui	26	68	7
	Votants-es en faveur du Non	80	12	8
La mise en œuvre du projet va faire grimper les prix, donc le coût de la vie en Suisse, ce qui contrevient à l'exigence de tolérabilité sociale.	Total	63	27	10
	Votants-es en faveur du Oui	30	61	9
	Votants-es en faveur du Non	78	13	9

Il s'agit de résultats pondérés. Les lignes mentionnent des pourcentages. En raison d'arrondis, les totaux sur chaque ligne n'atteignent pas partout 100 %. Exemple de lecture pour le premier argument : 72 % de l'ensemble des votants-es (ainsi que 93 % de l'ensemble des votants-es en faveur du Oui et 64 % de l'ensemble des votants-es en faveur du Non) se sont rangés-es à l'argument Pour selon lequel la surexploitation des ressources naturelles se manifeste dès aujourd'hui sous la forme d'événements météorologiques extrêmes. 21 % de l'ensemble des votants-es ont indiqué ne pas être d'accord avec cet argument et 7 % ont répondu « Ne sais pas / pas de réponse ». N pour tous les arguments : Total 1'978 Votants-es en faveur du Oui 623, votants-es en faveur du Non 1252.

5 Annexe

5.1 Rapport technique

Le présent rapport VOX repose sur l'enquête qui a suivi les votations suisses du dimanche, 9 février 2025 et qui a été réalisée par l'Institut de recherche gfs.bern sur mandat de la Chancellerie fédérale suisse. L'enquête a été réalisée entre le 10 février et le 2 mars 2025. Le tableau ci-après livre un aperçu des principaux paramètres techniques de l'étude :

Tableau 14 : Rapport technique abrégé

Paramètre	Caractéristique
Commettant	Chancellerie fédérale suisse
Population statistique	Électeurs inscrits domiciliés en Suisse
Origine des adresses	Cadre d'échantillonnage pour les enquêtes auprès des personnes et des ménages (SRPH) de l'Office fédéral de la statistique (OFS)
Relevé des données	Questionnaire papier et en ligne
Nature du prélèvement d'échantillon Stratification par	Au hasard Régions linguistiques, âge, sexe
Période d'enquête	Du 10 février au 2 mars 2025
Taille de l'échantillon	minimal 3'000 effectif 3'437 (papier: 1'382 en ligne: 2'055) n DCH: 2'072 n FCH: 916 n ICH: 449 (papier: n DCH: 756 n FCH: 427 n ICH: 199) (en ligne: n DCH: 1'316 n FCH: 489 n ICH: 250)
Erreur inhérente à l'échantillon	± 1.7 % pour une valeur de 50% (et une probabilité de 95 %)

5.1.1 Relevé des données

Le relevé de données a eu lieu paramétré en mode mixte (questionnaire en ligne ou sur papier). Le jour suivant les votations, les personnes cibles issues de l'échantillon brut reçoivent par la poste un courrier les invitant à participer à l'enquête. Au courrier d'invitation est joint un questionnaire papier pour permettre aux personnes cibles de participer de cette manière si elles le souhaitent.

Environ une semaine après la réception du courrier d'invitation, un courrier de rappel est envoyé à toutes les personnes cibles qui jusqu'à présent n'ont rempli le questionnaire ni en ligne ni sur papier.

5.1.2 Échantillon brut

L'enquête repose sur un échantillon puisé dans le Cadre d'échantillonnage pour les enquêtes auprès des personnes et des ménages (SRPH) de l'Office fédéral de la statistique (OFS). Le cadre d'échantillonnage utilise des données provenant des registres de population des communes et des Cantons actualisés chaque trimestre. Ainsi est garantie une couverture complète de la population cible (les électeurs inscrits suisses).

L'échantillon brut est stratifié par régions linguistiques, par âges et par sexe. La population statistique est subdivisée en trois strates linguistiques régionales (D/F/I) desquelles sont tirés des échantillons respectivement indépendants. L'échantillon total qui en résulte est stratifié disproportionnellement : Les participants-es en provenance de Suisse francophone et italophone sont plus que proportionnellement représentés-es dans l'échantillon pour saisir dans l'enquête suffisamment de cas en provenance de ces deux régions linguistiques. De la sorte, les affirmations sont statistiquement fiables aussi pour les petites régions linguistiques. Un procédé de pondération basé sur la conception corrige ce « surpoids » dans l'analyse ultérieure des données pour émettre des affirmations à l'échelle nationale (voir 5.1.4 Pondération).

Sur les 7'500 adresses commandées auprès de l'OFS, nous en avons obtenu 7'444 plus une réserve non utilisée de 1'466 adresses. Ces adresses forment la base de l'enquête.

5.1.3 Échantillon net

L'échantillon net, généré par l'enquête, de l'analyse VOX au sujet des votations du 9 février 2025 comprend au total 3'437 enquêtés-es (taux d'exploitation : 47%), dont près de 60 % proviennent de la Suisse alémanique (n=2'072), près de 27 % de la Suisse francophone (n=916) et près de 13 % de la Suisse italienne (n=449).

Tableau 15 : Exploitation exhaustive des adresses

Paramètre	N
Échantillon brut SRPH	7'444
Retours postaux/Personnes-cibles décédées	103
Total adresses valides	7'341
Refus/Déconnexions	45
Nombre total d'entretiens réalisés	3'542
Pas de réponse malgré des courriers de rappel	3'754
Suppressions pour des motifs de qualité	105
Entretiens finalement utilisés	3'437

Les personnes qui ont participé à la votation sont nettement surreprésentées dans l'échantillon, mais l'écart (+20,5 points de pourcentage) se situe dans le cadre connu (voir autres analyses VOX). L'écart entre l'échantillon non pondéré et le résultat effectif, mesuré sur la part de Oui, est de +3,0 points de pourcentage pour l'initiative pour la responsabilité environnementale.

Les données relevées ont été validées et crédibilisées par gfs.bern. 105 entretiens n'ont pas satisfait aux exigences de qualité et ont été retiré du jeu de données final.

Les questions ouvertes ont été automatiquement codées au moyen d'un livre de code qualitatif. Le jeu de données final contient les réponses codées ainsi que les indications originales des enquêtés-es.

Les données ont été anonymisées avant leur analyse. Les données relatives à la personne concrète et au domicile ont été détruites pour des raisons de protection des données.

Le jeu de données anonymisées afférent à la présente analyse VOX ainsi que le schéma de code afférent sont librement accessibles auprès de Swissvotes ([Swissvotes.ch](https://www.swissvotes.ch)).

5.1.4 Pondération

Au cours d'une première étape, l'échantillon net est pondéré dans son ensemble selon un procédé de pondération basé sur la conception. Au centre de cette pondération basée sur la conception se trouve la correction du sur échantillonnage en Suisse francophone et Suisse italophone.

Au cours d'une deuxième étape, l'« Unit Non Response » (c'est-à-dire les cas manquants) est abordée. Pour ce faire, la pondération est calibrée à l'aide de paramètres sociodémographiques, géographiques et politiques (à savoir l'âge, le sexe, la langue, le canton, le parti préférentiel, la participation et le comportement de vote), afin que l'échantillon net corresponde à la population statistique suisse. A cette fin est choisi un schéma de pondération automatisé dans lequel la pondération est réalisée à la machine selon des critères prédéfinis quant à l'écart maximal. La fréquence ainsi que la chronologie des différentes étapes de pondération sont purement basées sur des indicateurs chiffrés quantitatifs, c'est-à-dire des écarts maximaux.

Une attention spéciale est apportée à la pondération de la participation aux votations. Pour la modélisation la plus optimale possible de la participation, il est fait appel non seulement aux données réelles de la votation mais aussi aux données historiques de participation par âge, sexe et région linguistique.

Au cours d'une troisième étape sont identifiés, au moyen d'un apprentissage automatique, les corrélations entre la participation aux votations et les comportements lors des votations, ainsi que des paramètres démographiques. L'estimation de ces corrélations permet de projeter les éléments de connaissance acquis sur les données de l'enquête structurelle suisse. A l'intérieur de ces données, des analyses au niveau de la plus petite unité géographique (niveau d'une commune) sont possibles. Ensuite est déterminée, au moyen d'un « Hot-One-Encoding » et des estimations relatives de participation et de

comportement de vote ainsi que des données réelles des communes, la répartition la plus probable de la participation individuelle aux votations et du comportement de vote.

La pondération des grandeurs de mesure démographiques et politiques choisies dans les données recueillies est finalement effectuée au cours d'une quatrième étape à l'aide de ces données structurelles. La configuration des données structurelles permet de procéder à la pondération politique pas uniquement sur la base de paramètres géographiques. Au contraire, les paramètres en présence permettent de pondérer des groupes de personnes définis en fonction de leurs valeurs modélisées.

La pondération du projet ayant bénéficié de la plus forte participation au vote sert à pondérer les analyses effectuées sur le jeu de données total. Pour les analyses spécifiques à des projets, les pondérations spécifiques sont utilisées.

5.1.5 Analyse et erreur type

Les valeurs de l'enquête sont toujours sujettes à une erreur aléatoire. Dans l'analyse VOX, l'intervalle de confiance à 95 % est indiqué pour chaque valeur obtenue. Celui-ci indique la fourchette dans laquelle la valeur réelle de la population a une probabilité de 95 % de se situer.

L'intervalle de confiance dépend de la taille de l'échantillon ainsi que de la distribution des valeurs des variables. En présence d'un rapport équilibré de voix Pour et Contre (c.-à-d. 50 % de voix Pour et 50 % de voix Contre) et d'un échantillon d'environ 1'000 enquêtés-es, l'erreur type se chiffre à ± 3.2 %. En d'autres termes : La part effective de voix se situerait, dans cet exemple assorti d'une probabilité de 95 %, entre 46,8 et 53,2 % (intervalle de confiance).

La longueur de l'intervalle de confiance augmente avec la diminution du nombre d'enquêtés-es. Surtout dans le cas de petits sous-groupes, l'erreur standard augmente à un niveau qui nuit considérablement à la significativité statistique des valeurs d'échantillon.

Tableau 16 : Erreur type

Erreurs types statistiques choisies, par taille d'échantillons et répartition de base		
Taille de l'échantillon	Erreur type de la répartition de base	
	50% / 50%	20% / 80%
N = 3'000	±1.8 %	±1.4 %
N = 2'200	±2.1 %	±1.7 %
N = 1'000	±3.2 %	±2.5 %
N = 600	±4.1 %	±3.3 %
N = 100	±10.0 %	±8.1 %
N = 50	±14.0 %	±11.5 %

Exemple de lecture : Avec environ 1'000 personnes interrogées et une valeur avérée de 50 %, la valeur effective est comprise entre 50 % ±3.2 %; avec une valeur de base de 20 %, elle est comprise entre 20 % ±2.5 %. La recherche sur les sondages détermine la plupart du temps une cote de sécurité de 95 pour cent : en d'autres termes, on accepte avec une probabilité d'erreur de 5 pour cent que la corrélation statistique prouvée ne soit pas présente ainsi au sein de la population. Les valeurs chiffrées sont basées sur la formule de variance pour échantillons aléatoires simples.

Lors de l'analyse de la décision de vote, ce sont toujours uniquement les différences dans la décision matérielle, c'est-à-dire entre les votants-es en faveur du Oui et leurs homologues en faveur du Non qui ont été analysées. Les votants-es qui ont laissé des cases vides ou qui ne pouvaient pas se rappeler n'ont pas été pris en compte.

Comme critère relationnel pour les relations bi variées, le coefficient V de Cramer a été utilisé. Si ce coefficient prend la valeur zéro, il est possible de partir d'une absence de corrélation et, s'il prend la valeur un, d'une corrélation complète (une puissance d'effet est considérée élevée à partir de $V = 0.5$, moyenne à partir de $V = 0.3$ et faible jusqu'à $V = 0.1$). Les valeurs pour les différentes relations bi variées ne sont toutefois pas directement comparables vu que le calcul du V Cramer dépend du nombre de catégories de paramètres et du nombre de cas.

5.2 A propos de l'étude

5.2.1 Le projet VOX aujourd'hui

En Suisse, après chaque votation, le gfs.bern réalise sur mandat de la Chancellerie fédérale une enquête représentative au cours de laquelle il interroge environ 3'000 titulaires du droit de vote sélectionné-e-s de manière aléatoire. L'étude s'intéresse aux motifs pour et contre la participation ainsi qu'aux décisions des titulaires du droit de vote. Avant chaque votation, le gfs.bern élabore en collaboration avec Dr Sébastien Salerno le questionnaire de l'enquête VOX. Les questionnaires des analyses post-votation VOX/VOTO du passé forment l'ossature du présent questionnaire. Pour préserver la valeur des séries de données, seules des questions spécifiques aux projets (par ex. les arguments pour ou contre un projet de loi) sont reformulées à chaque fois. La mise au point du questionnaire relève exclusivement des compétences du gfs.bern.

Depuis novembre 2020, l'enquête est réalisée en ligne et sur questionnaire papier. Au préalable, les données sont relevées par téléphone auprès chaque fois de 1'500 titulaires du droit de vote. Au plan du contenu, les questions capitales portent sur la participation

à la votation, sur les décisions de vote et sur les arguments. En outre, l'enquête analyse aussi les valeurs et l'usage des médias. Des questions statistiques forment la partie finale de chaque enquête (par ex. sur le niveau d'éducation et l'état civil, l'origine, les conditions de logement, etc.), car ces paramètres jouent un rôle clé dans les décisions politiques.

Au terme de l'enquête, toutes les données sont anonymisées. Ni les noms, ni les adresses ni les dates de naissance ne sont disponibles dans le jeu de données destiné à être analysé. Les coordonnées des participant-e-s aux études sont supprimées au terme de l'enquête. Il est par conséquent impossible d'identifier des personnes particulières. Les données sont publiées sous une forme anonymisée et peuvent être librement téléchargées depuis [Swissvotes](#). Les anciens enregistrements de données VOX seront également disponibles prochainement sur [Swissvotes](#). Les anciens rapports VOX le sont déjà.

5.2.2 Qui finance les études VOX?

La Chancellerie fédérale suisse finance les études VOX. Au nom du Conseil fédéral, elle a émis un appel d'offres public et chargé ensuite l'Institut de recherche gfs.bern d'effectuer les enquêtes pour la législature en cours.

Vous trouverez des informations complémentaires sur vox.gfsbern.ch.

5.3 L'équipe de gfs.bern

LUKAS GOLDER

Co-directeur et président du conseil d'administration de gfs.bern, politologue et spécialiste des médias, MAS FH en management des communications, NDS HF Chief Digital Officer, enseignant à la HSLU et au centre KPM de l'Université de Berne.

✉ lukas.golder@gfsbern.ch



Spécialités :

Analyses intégrées de la communication et des campagnes, analyses

d'image et de réputation, analyses des médias /de l'effet des médias, recherches sur la jeunesse et le changement sociétal, votations, élections, modernisation de l'État, réformes des politiques de santé.

Publications dans des recueils, magazines spécialisés, dans la presse quotidienne et sur Internet

TOBIAS KELLER

Directeur de projet et Teamleader Data Analytics, scientifique spécialiste de la communication, docteur en philosophie.

✉ tobias.keller@gfsbern.ch



Spécialités :

Communication politique, élections, votations, campagnes (digitales), veille thématique, analyses d'image et de réputation, analyses des médias, digitalisation, réseaux sociaux, méthodes assistées par ordinateur, analyses quantitatives.

Publications dans des magazines spécialisés internationaux et nationaux



CORINA SCHENA

Directrice de projet

✉ corina.schena@gfsbern.ch

Spécialités :

Élections, votations, politique de santé,
campagnes pour la santé, analyses d'image et de réputation,
méthodes qualitatives et quantitative, ainsi que présentations.



SARA RELLSTAB

Data Scientist

Économiste PhD

✉ sara.rellstab@gfsbern.ch

Activités principales :

Analyse de données, programmations, visualisations,
recherches, méthodes quantitatives et qualitatives



JENNY ROBERTS

Junior Data Scientist

✉ jenny.roberts@gfsbern.ch

Activités principales:

Analyse de données, programmations, visualisations,
recherches, méthodes quantitatives et qualitatives



MARGRET TSCHANZ

Collaboratrice de projet / Administration

✉ margret.tschanz@gfsbern.ch

Spécialités :

Recherches, relectures, visualisations,
administration de projets.



ROLAND REY

Collaborateur de projet / Administration

✉ roland.rey@gfsbern.ch

Spécialités :

Publication de bureau, visualisations,
administration de projets, administration de présentations.

gfs.bern ag
Effingerstrasse 14
CH – 3011 Bern
+41 31 311 08 06
info@gfsbern.ch
www.gfsbern.ch

L'Institut de recherche gfs.bern est membre de l'Association suisse des recherches de marché et sociales, il garantit qu'aucun entretien n'a lieu à des fins – manifestes ou cachées – publicitaires, de vente ou de passation de commande.

Plus d'infos sur www.schweizermarktforschung.ch

 **SWISS INSIGHTS**
Corporate Member

gfs.bern 